

Paris, le 9 janvier 2024

La CADES inaugure son programme 2024 par un premier emprunt en euros

4 milliards d'euros - Maturité : 5 ans – Coupon : 2,75 %

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), en charge de financer et d'amortir la dette sociale en France, a clôturé ce jour son premier emprunt de référence en 2024 dans le cadre de son programme d'émissions sociales (social bonds), de maturité 5 ans et d'un montant de 4 milliards d'euros.

Cette nouvelle transaction s'inscrit dans le cadre des opérations de reprise de dette programmées d'ici la fin de l'année 2024.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon 2,75 %, et d'échéance 25 février 2029, a été fixé à 99,91 %, soit un taux offert de 2,77 %. Cette transaction a été conclue avec un écart de 29 points de base au-dessus de l'OAT de référence 2,75 % 25 février 2029.

La CADES a mandaté Barclays, Citi, HSBC et Société Générale en tant que chefs de file pour diriger cette opération.

Cet emprunt de référence en euros a rencontré un large succès auprès des investisseurs, permettant de constituer un livre d'ordre de plus de 20 milliards d'euros rassemblant plus de 230 investisseurs, et d'allouer 64,8 % des montants à des investisseurs ESG.

Le placement s'est effectué pour 23,5 % en France, 29,4 % dans le reste de la zone euro, 16,9 % au Royaume-Uni, 17,2 % dans le reste de l'Europe, 9,0 % en Asie, 3,4 % en Amérique et 0,6 % dans le reste du monde. Les banques ont souscrit 44,5 % de l'emprunt, les banques centrales et institutions officielles 30,0 %, les investisseurs institutionnels (gestions de fonds, assureurs, fonds de pension) 23,5 % et d'autres investisseurs 2,0 %.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministre de la santé et de la prévention, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement

et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Maelle VIALE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 37
maelle.viale@cades.fr

Contact ACTIFIN

Relations presse
Isabelle DRAY
01 56 88 11 29
idrayer@actifin.fr

Alexandre COMMEROT
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr